

Compte-rendu du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden du 17 Février 2022

LE JEUDI 17 FEVRIER DEUX MILLE VINGT DEUX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Pierre Jakez HELIAS – Place Corentin Hénaff – 29710 POULDREUZIC, sur convocation de Josiane KERLOC'H, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, BUREL Michelle, BUREL Michel, CARADEC Jean-Louis, DROGUET Cyril, HUIBAN Dominique, JONCOUR Martine, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOC'H Josiane, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, MIAGOUX Jean-Pierre, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RASSENEUR Emmanuelle, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : ANDRO Dominique (Pouvoir à Michel BUREL), BERRIVIN Annie (Pouvoir à Philippe STEPHAN), CARIOU Jacques (Pouvoir à Jean-Pierre MIAGOUX), CORNEC Paul (Pouvoir à Jean-Claude MARLE), DUFOUR Marie-Thérèse (Pouvoir à Gilles KEREZEON), LE BERRE Hélène (Pouvoir à Franck PICHON), PEREIRA Sandra (Pouvoir à Cyril DROGUET), RONARC'H Philippe (Pouvoir à Michelle BUREL).

Absentes : CARDUNER Carole, KERLEVANT Nathalie, PERON Sophie

Secrétaire de séance : PLOUHINEC Jocelyne

Date de convocation et de transmission : 10 Février 2022

Membres en exercice : 35

Présents/représentés : 32

Votants :

- dont « pour » : 32

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet 1-1 : FINANCES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2022

Après en avoir débattu et sans autre observation, le Conseil Communautaire prend acte du rapport d'orientation budgétaire 2022.

Objet 1-2 : FINANCES - CESSION DE MATERIEL DU SERVICE VOIRIE

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Accepte la cession de ce matériel au prix de 500 € TTC, ce montant étant imputé à l'article 775 du budget Voirie,**
- **Autorise la Présidente à signer le certificat de cession et effectuer toutes les formalités nécessaires à la vente de ce bien,**
- **Autorise la sortie de ce bien du patrimoine de la Communauté de Communes (Budget Voirie).**

Objet 2-1 : COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT N°2 SUR LE MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES ROUTES D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN

Sur proposition de Philippe STEPHAN, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, :

- **Valide la prolongation de la durée du marché des Travaux d'entretien sur les Routes d'Intérêt Communautaire notifié le 14 Mai 2018 et arrivant à échéance le 14 Mai 2022, de 7.5 mois, et dans les termes et conditions d'exécution définies lors de la notification,**
- **Autorise la Présidente à signer avec l'entreprise titulaire un avenant de durée dont l'échéance est le 31 Décembre 2022, pour chacun des lots de ce marché, à savoir :**
 - **Lot A : Enrobés**
 - **Lot B : Enduits superficiels**
 - **Lot C : Fossés et Accotements.**

Objet 3 : COMMANDE PUBLIQUE - TRANSFERT DE PROPRIETES ET D'OUVRAGES DE LA CCPBS A LA CCHPB LIE A LA COMPETENCE EAU POTABLE

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Valide le transfert des propriétés et biens liés à la compétence Eau potable de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden,**
- **Autorise la Présidente à signer les actes en référence à ce transfert.**

Objet 4 : AUDIT ENERGETIQUE DE BATIMENTS PUBLICS : MSAP ET CO-WORKING

Sur proposition de Josiane KERLOC'H, Présidente, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve les termes de la convention pour la réalisation d'un audit énergétique du bâtiment de la MSAP/Co-Working en lien avec le programme ACTEE, annexée au rapport présenté en séance, ainsi que les conditions techniques et financières de la convention dont le montant de la prestation s'élève à 2 230,80 € TTC,
- Autorise la Présidente à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2022 et à verser au SDEF 100% du montant TTC de la prestation,
- Autorise la Présidente à signer la convention et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention.



Objet 5 : EXPERIMENTATION DE MISE EN PLACE D'UN FONDS D'INTERVENTION FONCIERE ET IMMOBILIERE (FIFI)

Sur proposition de Jean-Pierre MIAGOUX, Vice-Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Valide la mise en place d'un Fonds d'Intervention Foncière et Immobilière, à titre expérimental, jusqu'à la validation du prochain programme local de l'habitat de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, selon les modalités décrites dans le règlement des aides annexé au rapport présenté en séance.
- Autorise la Présidente à inscrire les crédits nécessaires au Budget primitif 2022 pour accompagner les projets des communes du Haut Pays Bigouden, au titre de l'année 2022.

Objet 6-1 : COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU 6 JANVIER 2022

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations du Bureau Communautaire en date du 6 Janvier 2022

Objet 6-2 : COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU 3 FEVRIER 2022

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOC'H, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations du Bureau Communautaire en date du 3 Février 2022

Fait et affiché à POULDREUZIC, le 24 Février 2022

La Présidente,



Josiane KERLOC'H

